

Informations de base	
2016/2521(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la Corée du Nord Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Corée du Nord	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/01/2016	Décision du Parlement	T8-0024/2016	Résumé
21/01/2016	Résultat du vote au parlement		
21/01/2016	Débat en plénière		
21/01/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/2521(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0083/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0088/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0089/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0092/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0094/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0097/2016	19/01/2016	
Proposition de résolution		B8-0098/2016	19/01/2016	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0024/2016	21/01/2016	Résumé

Résolution sur la Corée du Nord

2016/2521(RSP) - 21/01/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 65 voix pour, 2 contre et 10 abstentions, une résolution sur la Corée du Nord.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a **condamné vigoureusement le quatrième essai nucléaire du 6 janvier 2016**, qui constitue une provocation aussi inutile que dangereuse, une violation des résolutions en la matière du Conseil de sécurité de l'ONU et une **grave menace pour la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et l'Asie du Nord-Est**. Il a demandé que la communauté internationale arrête des **sanctions sérieuses** et effectives après le dernier essai nucléaire en date.

La résolution a demandé à la République populaire démocratique de Corée (RPDC):

- de **s'abstenir de nouvelles actions de provocation** en abandonnant ses programmes dans les domaines du nucléaire et des missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible,
- de mettre fin à toutes ses activités connexes et de respecter sur-le-champ l'ensemble de ses obligations internationales, dont les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil des gouverneurs de l'AEIA et les autres normes internationales applicables en matière de désarmement et de non-prolifération ;
- de signer et de ratifier sans retard le traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Solution diplomatique : le Parlement a affirmé son souhait d'une solution diplomatique et politique à la question nucléaire nord-coréenne. Il a réaffirmé son **soutien aux pourparlers à six** et demandé leur reprise, invitant la RPDC à renouer un dialogue constructif avec la communauté internationale.

Dans le même temps, il a réclamé que les principaux **responsables des crimes contre l'humanité** perpétrés en RPDC rendent des comptes, soient traduits devant la Cour pénale internationale et fassent l'objet de sanctions ciblées.

Rôle de la Chine : les députés ont demandé au gouvernement chinois :

- de jouer de son influence et de peser de tout son poids politique et économique sur la RPDC pour que la situation ne s'envenime pas davantage ;
- de prendre toutes les mesures qui s'imposent, en collaboration avec la communauté internationale, afin de **rétablir la paix et la stabilité** dans la péninsule coréenne ;
- de ne pas priver les **réfugiés nord-coréens** franchissant la frontière pour entrer sur le territoire de la Chine de leur droit de demander l'asile et de ne pas les renvoyer par la force en Corée du Nord.

Droits de l'homme et situation humanitaire: condamnant vigoureusement l'utilisation systématique, à grande échelle, de la peine de mort, le Parlement a demandé au gouvernement de RPDC :

- de mettre immédiatement un terme à sa **stratégie systématique d'étouffement des droits de l'homme** dont elle use politiquement pour dominer et surveiller sa population;
- de mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et aux disparitions forcées, de libérer les prisonniers politiques et de permettre à ses ressortissants de se déplacer librement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays;
- d'autoriser la **liberté d'expression** et la liberté de la presse, tant pour les médias nationaux qu'internationaux,
- de mettre fin à son programme de travail forcé, subventionné par l'État.
- d'assurer **l'accès de tous les habitants à l'aide alimentaire et humanitaire** en fonction des besoins, conformément aux principes humanitaires; à cet égard, la Commission devrait maintenir les programmes d'aide humanitaire et assurer l'acheminement sûr de l'aide aux catégories de population visées.

Enfin, soulignant que l'Union européenne peut jouer un rôle utile en menant un dialogue critique avec le gouvernement de la RPDC, le Parlement a invité la vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union, à **s'appuyer sur les compétences expertes de la République de Corée pour élaborer la stratégie de l'Union** vis-à-vis de la Corée du Nord.